



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA  
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

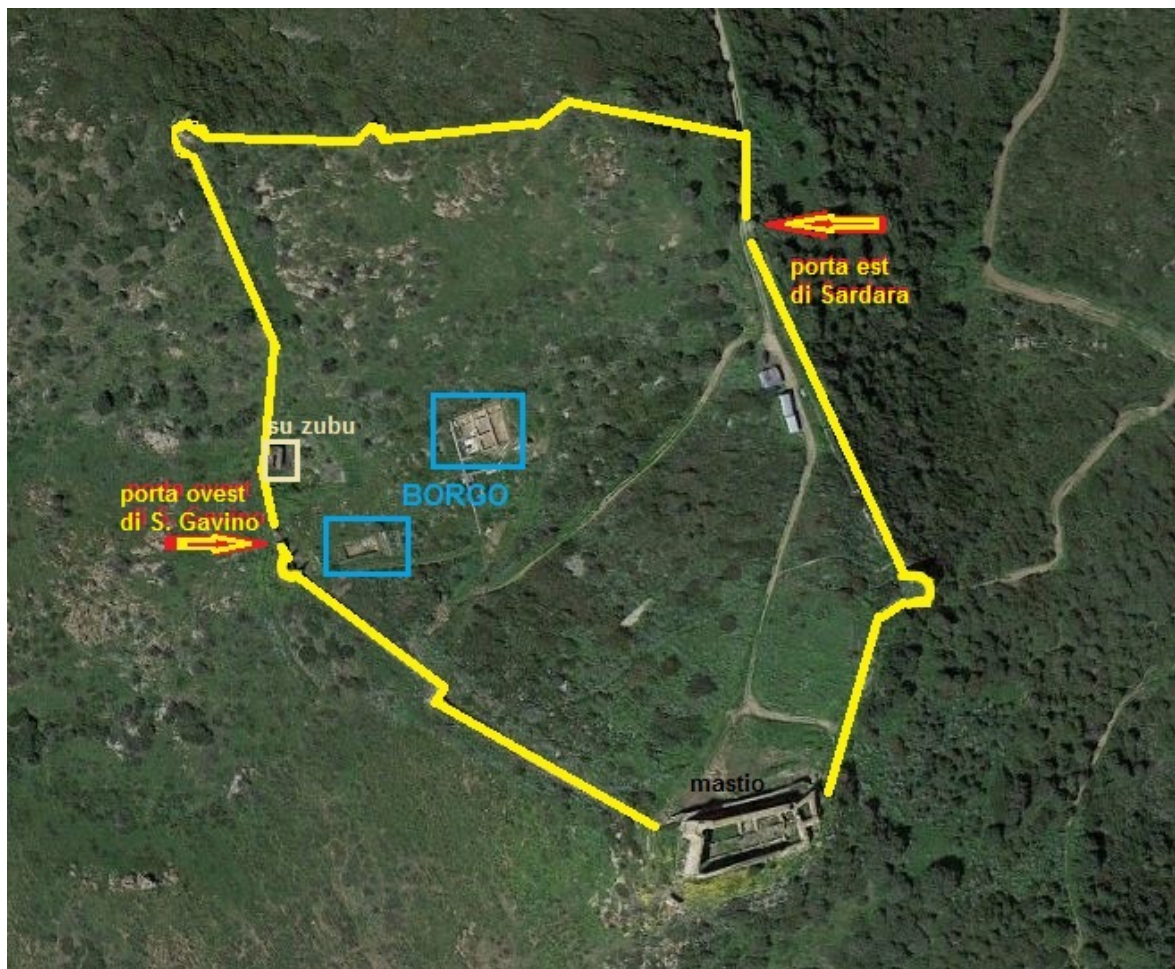
# Château de Monreale

Patrimonio culturale  
**SARDEGNA** Virtual Archaeology



## ■ Le bourg

Le bourg du complexe fortifié occupait une partie des deux reliefs qui constituent la colline de Monreale et la vallée située au centre ; il est entouré de remparts, à l'intérieur d'un mur d'enceinte à tours à plan sub-pentagonal (fig. 1). Le mur d'enceinte, dont il reste des traces sur le terrain, avait une longueur d'environ 950 m ; il comprenait huit (ou peut-être neuf) tours à plan en demi-cercle ou quadrangulaire, et il faisait le tour du village jusqu'au donjon<sup>1</sup>.



**Fig. 1** - Le complexe fortifié de Monreale (réélaboration de M. G. Arru, à partir de Google Earth)

<sup>1</sup> Cf. STASOLLA 2010 ; UCCHEDDU, 2004.

Les nombreuses investigations archéologiques<sup>2</sup> dans la zone du bourg ont mis au jour deux complexes résidentiels qui s'articulent en plusieurs salles en enfilade (fig. 2). L'uniformité des techniques de construction et des matériaux en pierre utilisés, en particulier le schiste, permettent de penser que ces maisons avaient été réalisées au cours d'une seule période.



**Fig. 2** - La zone du bourg concernée par les investigations archéologiques (photo Studio SPAI).

On a récupéré dans les strates des bâtiments, entre les planchers et l'effondrement du toit, des pièces en céramique appartenant à la catégorie de la faïence archaïque datant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette découverte atteste l'existence du bourg en une période antérieure à 1309, c'est-à-dire à l'année figurant sur le premier document faisant état du

---

<sup>2</sup> Les recherches archéologiques dans le bourg ont été réalisées au cours des campagnes de fouilles de 1992-1993, 2000, 2008-2009, 2011.

château<sup>3</sup>. On peut donc supposer que les premières phases du projet de la structure de défense prévoyaient probablement un village stable.

Le premier des deux complexes résidentiels (le complexe majeur) est caractérisé par la présence de cinq salles, reliées par des escaliers, car elles étaient disposées à des hauteurs différentes sur le flanc de la colline (fig. 3). Une de ces salles constituait l'accès au complexe et elle accueillait probablement des activités artisanales de différente nature (fig. 4).



**Fig. 3** - Le complexe majeur du bourg (photo Studio SPAI).

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'une concession accordée par le roi Jacques II d'Aragon aux Juges d'Arborée Mariano et Andreotto pour confirmer leurs propriétés en Sardaigne, y compris le *castrum Montis Regalis*. Cf. SALAVERT Y ROCA 1959, doc. n. 392, p. 506-510.



**Fig. 4** - Le complexe majeur au cours des fouilles (photo de G. Uccheddu).

Le second complexe résidentiel (le complexe mineur) est constitué par trois salles auxquelles on accédait à travers une entrée orientée vers le sud, tandis qu'au nord se trouvait une ouverture qui était probablement une fenêtre (fig. 5). De ce côté, la pièce était à l'abri des vents grâce au banc rocheux qui la dominait, dans la mesure où il était situé plus haut que le plancher des pièces. L'entrée est caractérisée par la présence d'une zone probablement destinée à la préparation et à la cuisson des aliments.



**Fig. 5** - Le complexe mineur (photo Studio SPAI).

## ■ Crédits

Approfondissement édité par Dr. Maria Grazia Arru

Recherche préliminaire par Dr. Valeria Paretta et Dr. Daniele Corda.

## ■ Bibliographie

STASOLLA 2010 = F. STASOLLA, *Per un'archeologia dei castelli in Sardegna: il castrum di Monreale a Sardara (VS)*, in *Temporis Signa*, V, 2010, pp. 39-54.

UCCHEDDU 2004 = G. UCCHEDDU, *Le strutture murarie del castello di Monreale (Sardara-VS): uno studio tipologico*, in V. GRIECO, *I catalani e il castelliere sardo. Atti degli incontri sui castelli in Sardegna (2003) dell'Arxiu de tradicions*, Oristano 2004, pp. 181-240.

SALAVERT Y ROCA 1959 = V SALAVERT Y ROCA, *Çerdena y la expansiòn mediterrànea de la Corona de Aragòn*, Madrid 1959, doc. n. 392, pp. 506-510.



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



**REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA**  
**REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA**

## La Sardegna cresce con l'Europa



UNIONE EUROPEA

Progetto cofinanziato dall'Unione Europea  
Programma Operativo FESR 2007-2013

FESR - Fondo Europeo di Sviluppo Regionale - Asse I, Linea di Attività 1.2.3.a